

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Manche (DDCS)

Un service de proximité sous l'autorité du préfet du département,
les 3 pôles développent les politiques de cohésion sociale.

LE PÔLE JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

C'est

Des politiques publiques ministérielles au service de :

- L'engagement associatif et la formation des élus bénévoles (CDVA, FDVA, PAVA)
- L'engagement et les initiatives des jeunes (AJIR, ERASMUS +, service civique, BAFA, BAFD, PAàPA)
- L'information des jeunes (réseau Information Jeunesse)
- L'accessibilité à des activités sportives et socioculturelles sécurisées et de qualité (PEDT, ACM, CNDS)
- La professionnalisation des pratiques et des professionnels
- L'accompagnement des comités départementaux sportifs dans la structuration de leur projet associatif
- L'accessibilité aux pratiques sportives pour les porteurs de handicap
- L'instruction des démarches administratives et réglementaires (greffe des associations, déclaration des éducateurs sportifs)

Un plan départemental d'inspection, de contrôle et d'évaluation dans le champ des ACM et des activités physiques et sportives pour :

- Développer des actions d'information et de formation dans un objectif de prévention
- Mettre en œuvre des procédures de contrôle pour veiller à la sécurité des usagers
- Prendre des mesures administratives à l'encontre de personnes pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers

Des conseillers techniques et pédagogiques et des agents administratifs pour :

- Décliner les politiques publiques jeunesse, sports et vie associative en fonction des caractéristiques du département
- Informer et accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leur politique éducative
- Veiller à la sécurité du public lors des activités de loisirs éducatifs et sportifs

ET des politiques conduites en partenariat à travers :

- Le pilotage d'instances partenariales (PESL, PEDT, CDVA, pôle handi-sport)
- Des conventionnements avec les partenaires locaux (PAVA, PAàPA)
- Des appels à projet thématiques
- Le soutien financier aux associations d'éducation populaire (FONJEP) et sportives (CNDS)
- L'animation de réseaux de professionnels et d'élus

LE PÔLE POLITIQUES SOCIALES

C'est

Des politiques publiques en faveur des personnes vulnérables pour :

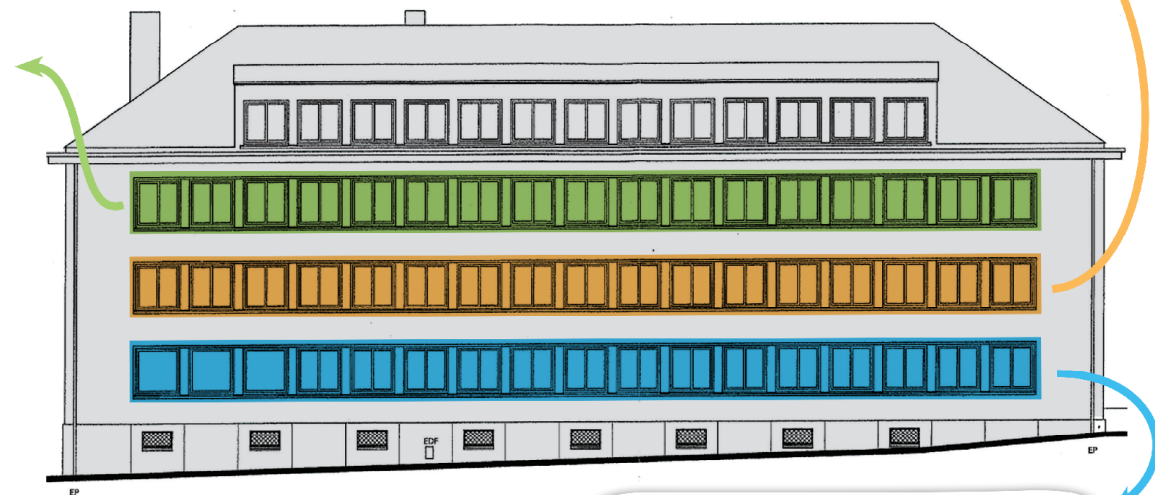
- Elaborer, mettre en œuvre et suivre des plans et des schémas destinés à favoriser l'inclusion sociale des personnes défavorisées (plan local d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées, plan de lutte contre la pauvreté, diagnostic partagé à 360°,...)
- Favoriser le maintien et l'accès au logement des personnes défavorisées
- Prendre en charge l'urgence sociale avec notamment la mise en œuvre du plan hivernal
- Animer différents dispositifs liés au logement dont la coordination et la mise en œuvre des actions de prévention des expulsions, l'activation du droit au logement opposable (DALO) et le suivi du relogement
- Suivre l'hébergement des demandeurs d'asile

Des politiques publiques d'accès aux droits pour :

- Assurer la protection juridique des majeurs et des personnes en situation de handicap
- Coordonner le comité médical et la commission de réforme
- Animer la commission départementale d'aide sociale (CDAS)

Des politiques publiques en faveur de l'enfance et des familles en :

- Financiant des « Point Accueil Ecoute Jeunes » (PAEJ) et des actions de conseil conjugal et familial
- Représentant le Préfet comme tuteur des pupilles de l'état



LE PÔLE RESSOURCES

C'est

- Permettre l'organisation et le fonctionnement de la DDCS de la Manche (accueil, affaires logistiques et financières, ressources humaines, communication, informatique et maîtrise des risques)

L'UNITÉ POLITIQUE DE LA VILLE

C'est

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du volet social ainsi que du volet jeunesse, sport et vie associative dans le cadre des contrats de ville